



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE

Le ministre d'État

Paris, le 4 MAI 2008

Le Ministre d'État

à

Monsieur Patrick GROSROYAT
MEEDDAT
USE/CFDT
30 Passage de l'Arche
92055 La Défense cedex

Affaire suivie par : Séverine THORIN
Severine.Thorin@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01 40 81 65 23 – Fax : 01 40 81 70 69

Objet : Remplacement des départs à la retraite de OPA CC
Réponse au courrier intersyndical du 28 mars 2008

Monsieur,

Par lettre du 28 mars dernier, vous appelez mon attention sur vos craintes, dans le contexte du projet de transfert des parcs aux départements, du non remplacement des ouvriers des parcs et ateliers (OPA) partant à la retraite.

Je souhaite donc vous préciser que le niveau de recrutement des OPA a été prévu, aussi bien en 2007 qu'en 2008, pour garantir un bon fonctionnement des parcs.

En effet, pour 2007, les départs à la retraite de 210 agents ont été compensés par 130 recrutements, soit un taux de remplacement supérieur à un départ sur deux. Certains des recrutements d'OPA qui n'ont pu être effectifs en 2007 ont été reportés en 2008.

Par ailleurs, pour 2008, 180 départs à la retraite sont prévus et 117 autorisations de recrutement ont été négociées avec la direction du budget du ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique, dans un contexte budgétaire particulièrement tendu.

Je vous informe à cet égard, que la répartition régionale de ces autorisations a été notifiée aux responsables de budget opérationnel de programme le 24 avril dernier. Les chefs des services déconcentrés devraient donc être en mesure de procéder aux recrutements nécessaires dans les meilleurs délais.

En 2006, les investissements de l'État ont dû être limités compte tenu de la nécessité d'opérer la répartition des matériels, préalablement aux transferts liés à la décentralisation et à la création des directions interdépartementales des routes.

Dès 2007 l'État a engagé une politique dynamique d'investissement en matériels et engins, qui a été poursuivie en 2008. La direction générale des routes, très attentive au respect des conditions de travail, a prévu un programme annuel d'investissement bien supérieur au montant de la redevance d'usage.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le ministre et par délégation
La directrice générale du personnel
et de l'administration



Hélène JACQUOT-GUIMBAL